



Pre-déclaration de souscription de droits du groupe de placement «FLM pour l'immobilier respectueux du climat»

Nom de l'institution de prévoyance / la personne morale enregistrée exonérée d'impôt (tel que figurant au RC): _____

Nom: _____

Adresse: _____

Tél: _____

E-mail: _____

Groupe de placement	Montant de l'investissement souhaité en CHF
Fondation de placement Losinger Marazzi «FLM pour l'immobilier respectueux du climat» au prix d'émission initial de CHF 100.00 par part	_____ min. CHF 100'000.00 (hors commission d'émission)

Les signataires prennent acte du fait que la Fondation de placement Losinger Marazzi prévoit la période de souscription pour la première émission entre le 10.02.2025 et le 28.03.2025 et que ces intentions ne constituent pas un engagement de la part de la Fondation de placement Losinger Marazzi. Par ailleurs, les signataires confirment avoir pris connaissance des documents pertinents pour les placements.

La direction de la Fondation de placement Losinger Marazzi peut décider à sa libre appréciation de limiter et/ou de réduire les volumes de souscription. Une pré-déclaration signée qui a été reçue par la fondation au plus tard le 07.02.2025 accorde en principe à l'investisseur une attribution complète de l'investissement souhaité jusqu'à un maximum de 40MCHF. La Fondation de placement Losinger Marazzi garantit l'égalité de traitement de tous les souscripteurs.

Dans le cas de l'émission initiale, le prix d'émission initial plus la commission d'émission sont déterminants. La commission d'émission est créditée au groupe de placements ; elle sert à couvrir les frais annexes ainsi que les coûts de distribution et de conseil, la participation des souscripteurs aux revenus courus, les taxes, etc. liés à l'émission des droits.

La commission d'émission est due pour les montants du capital libérés et est échelonnée en fonction du volume d'investissement comme suit :

Commission d'émission	De (Montant de l'investissement hors commission d'émission en CHF)	A (Montant de l'investissement hors commission d'émission en CHF)
1.5%	100'000	4'999'900
1.4%	5'000'000	9'999'900
1.3%	10'000'000	14'999'900
1.2%	15'000'000	19'999'900
1.1%	20'000'000	24'999'900
1.0%	25'000'000	

Lieu et date:

Signature(s) autorisée(s):

Dépôt auprès de:

Fondation de placement Losinger Marazzi

Maneggstrasse 17, 8041 Zürich

Manuel Schneider CEO

Tel.: +41 79 772 25 51

E-Mail: m.schneider@fondation-losinger-marazzi.ch

Transmis par:

- REIS Partners AG, Löwenstr. 20, 8001 Zürich
- CONINCO Explorers in finance, Quai Perdonnet 5,
1800 Vevey
- Fondation de placement Losinger Marazzi